

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Noël OBOTELA  
Rashidi,  
Historien. Professeur  
Ordinaire à  
l'Université de  
Kinshasa, Faculté  
des Lettres et  
Sciences Humaines.  
nobotela2005@  
yahoo.fr

**Le Président Kabila parmi les Chefs d'Etat  
honorés par la Chine**

**L**e Chef de l'Etat congolais a compté parmi les hôtes du Gouvernement chinois invités pour assister à un défilé militaire organisé, le 3 septembre 2015, à l'occasion de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre sino-japonaise en 1945.

**Un inconditionnel du dialogue jette l'éponge**

L'opinion nationale se rappellera de sa déclaration à la sortie de l'audience lui accordée le 5 septembre 2015 par le Président Joseph Kabila. En effet, le leader du Parti Bundu dia Mayala, l'Honorable Ne Muanda Nsemi s'était prononcé sans hésitation pour la participation au dialogue avec à la clé une transition de trois ans en vue de préparer des élections crédibles en RDC, annonce qui avait étonné plus d'un observateur. Il a, par la même occasion, proclamé son retrait de la scène politique et laissé la charge du parti au député Mantezolo.

Sa décision s'expliquait, a-t-il précisé, « par le fait que le pouvoir n'a rien fait pour lui et a laissé détruire sa popularité depuis sa rencontre, en juin 2015, avec Joseph Kabila » et que le Président est « resté silencieux face aux accusations selon lesquelles ce dernier lui aurait donné deux millions de dollars américains ». Il a ajouté que « les dommages subis par son mouvement, toujours interdit, n'ont jamais été payés et ses adeptes sont toujours détenus à la prison de Makala ».

**L'espace politique de la RDC connaît des turbulences**

Le 14 septembre 2015, sept partis de la Majorité Présidentielle (MP) ont adressé une lettre ouverte au Président de la République. Les signataires en sont Yves Mobando Yogo (Mouvement Social du Renouveau, MSR), Olivier Kamitatu (Alliance pour le Renouveau

du Congo, ARC), José Endundo Bononge (Parti Démocrate Chrétien, PDC), Banza Maloba Dany (Avenir du Congo, ACO), Antoine Gabriel Kyungu wa-ku-Mwanza (Union des Fédéralistes du Congo, UNAFEC), Charles Mwando Nsimba (Union Nationale de Démocrates Fédéralistes, UNADEF), Christophe Lutundula Apala (Alliance des Démocrates pour le Progrès, ADP/MSDD).

La réaction n'a pas tardé. Dès le 16 septembre 2015, le Bureau Politique de la MP s'était réuni avec son allié le PALU. Ils ont noté « l'attitude inélégante » des dissidents et ont considéré que « les auteurs du mémorandum se sont auto exclus de la MP », avant de conclure : « *Vu ce qui précède, il ne reste aux signataires qu'à tirer les conséquences du choix stratégique qu'ils ont ainsi opéré en faisant simplement le constat qu'ils ont choisi de quitter la Majorité Présidentielle pour rejoindre les rangs de l'opposition* ». Depuis lors, les signataires de ce mémorandum sont désignés par le terme « frondeurs ».

Après le Bureau Politique de la MP, le Gouvernement a connu la révocation d'un « frondeur ». En effet, par son ordonnance N° 15/069 du 16 septembre 2015, le Chef de l'Etat a procédé à la révocation d'Olivier Kamitatu, accusé d'avoir « manqué aux devoirs déontologiques auxquels sont soumis les membres du Gouvernement, notamment l'obligation de réserve et de discrétion en toutes circonstances ». Par la suite, une série de démissions ont été enregistrées : l'Honorable Mwando Nsimba, 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Assemblée Nationale ; Sam Lukonde Kienge, Ministre des Sports et membre de l'ACO ainsi que le Ministre provincial de l'Intérieur du Katanga, Juvénal Kitungwa, membre de l'UNAFEC ; le rapporteur de l'Assemblée Nationale, Norbert Ezadri et Vice-Président du MSR ; le rapporteur du Sénat, Modeste Mutinga et le Secrétaire Général Adjoint du Bureau de la Majorité Présidentielle, Dr Molisho.

A l'issue de ces démissions, le Président de la République a procédé, le 25 septembre 2015, à un réaménagement technique du Gouvernement Matata II en vue de pourvoir au remplacement des membres du G7 exclus de la MP. Voici les nouveaux titulaires des ministères concernés :

- Défense : Crispin Atama Tabe
- Hydrocarbures : Aimé Ngoy Mukena
- Plan et suivi de la Révolution de la Modernité : Georges Wembi Loambo
- Environnement : Robert Bopolo Bogeza
- Agriculture, Pêche et Elevage : Emile Mota Ndongo Kang
- Affaires Foncières : Gustave Boloko Nkeli
- Fonction Publique : Isumbishi Mwapu
- Affaires sociales et action humanitaire : Adèle Degbalase Kanda
- Femme, Famille et Enfant : Lucie Kipele Aki Azwa
- Jeunesse et Sports : Denis Kambayi Tshimbumbu

Deux Vice-Ministres ont été également nommés : Franklin Tshiamala Manyiku (ancien communicateur de la MP) au Plan et Simplice Ilunga Monga au Transport et Voies de communications.

Bien que victimes d'intimidations, les frondeurs semblent s'organiser pour constituer une solide « coalition pour la défense de la démocratie et l'alternance démocratique ». Au-delà des déclarations et autres « flatteries » entendues ces jours-ci, il y a lieu de se demander vers quelle destinée se dirige la RDC ? Certes tout le monde ne jure que par le respect de la Constitution, mais cela se concrétisera-t-il ?

### **Le dialogue est-il tombé en panne ?**

Alors que tout le monde s'attendait à la convocation du dialogue tant annoncé avec fracas, les frondes sont venues éclipser cet engouement et faire place aux diverses manifestations orientées vers le dossier du G7. A-t-on oublié le dialogue ? L'UDPS tient mordicus à l'organisation de ce forum tout en étant opposé au « glissement » et en défendant le respect des délais constitutionnels. La divergence fondamentale qui divisait le pouvoir et l'UDPS aurait été aplatie, début septembre 2015, apprend-on.

Tout semblait évoluer vers le dialogue, mais un imprévu est venu gâcher le climat de détente observé entre les deux camps. Un communiqué lancé, le 13 septembre 2015 et signé des mains du Président Etienne Tshisekedi, confirmant le retrait de l'UDPS des tractations préparatoires au dialogue. L'UDPS déclarait avoir « pris acte de l'échec » des pourparlers engagés par les délégués de deux camps à Venise (en Italie) et à Ibiza (en Espagne). La même déclaration précisait : « je lance un appel solennel à toutes les forces politiques et sociales acquises au changement, de s'unir à nous pour poursuivre les objectifs recherchés au travers du dialogue, à savoir :

- l'organisation d'un processus électoral crédible et dans un climat apaisé ;
- l'élaboration d'un calendrier consensuel et qui tienne compte des délais constitutionnels ;
- le transfert pacifique du pouvoir, dans le respect de l'expression de notre peuple ».

### **Le syndrome de la fronde a-t-il aussi gagné l'UDPS ?**

Le mois de septembre aura connu autant de rebondissements politiques. Cette fois-ci, c'est de Bruxelles que provient le soubresaut. Un groupe de frondeurs comprenant des cadres ou d'anciens cadres du parti en exil se sont choisis un président en remplacement de Tshisekedi qu'ils ont désavoué. Le président par intérim se nomme André Kalonzo Ilunga. De la part des instances nationales de l'UDPS, les réactions n'ont pas tardé. Pour Valentin Mubake,

« ils ne sont pas légitimes ». Quant à Bruno Tshibala, il s'agit simplement d'une « comédie de mauvais goût ». Quels que soient les avis émis par les uns et les autres, il y a un malaise au sein de l'UDPS. Le linge sale se lavant en famille, le congrès qui sera convoqué très prochainement apportera, nous l'espérons, la lumière pour dissiper tout malentendu.

## **En RDC, les élections font jaser**

L'organisation des élections se heurte toujours au récurrent problème de financement. Non seulement les caisses seraient vides (!), mais le gouvernement libère les fonds disponibles à compte-gouttes. Les contraintes sont nombreuses sur la voie menant vers les élections. Le calendrier électoral lui-même fait polémique. L'Etat congolais serait-il si pauvre au point de manquer de l'argent pour organiser les élections des gouverneurs de nouvelles provinces ?

Notons que dix scrutins avaient été programmés entre 2015 et 2016. L'exécution du calendrier avait posé quelques problèmes à la CENI qui s'en était remise à la Cour Constitutionnelle. Celle-ci avait alors pris un arrêt, en date du 8 septembre 2015, recommandant au Gouvernement de prendre des mesures transitoires exceptionnelles pour assurer la direction de nouvelles provinces et à la CENI d'organiser l'élection des gouverneurs avant tout autre scrutin.

Cet arrêt n'a pas fait que des heureux. Les acteurs politiques ne se sont pas privés de critiquer l'arrêt qui ouvrirait la voie à un « glissement ». Certains ont même déclaré que par cet acte, la Cour venait de donner au Gouvernement « un chèque en blanc ». Par contre, le camp du pouvoir soutient qu'il s'agit d'un arrêt équilibré. La dynamique de l'opposition désapprouve cet arrêt. La nomination, en lieu et place des élections, a été évoquée ouvertement. Ainsi on parle de la nomination des commissaires spéciaux pour gérer ces nouvelles entités. La crainte d'un éventuel report de l'élection présidentielle se profilerait à l'horizon.

Dans sa conférence, du 10 septembre 2015, le porte-parole du Gouvernement a précisé que l'Exécutif a examiné le projet de budget en vue de voir comment dégager les moyens dont la CENI a besoin pour rencontrer tous les aspects de son calendrier.

## **En chantier, une proposition de loi sur le référendum !**

A la session de septembre 2015, deux députés nationaux, Lucain Kasongo Mwadiavita et Simplice Ilunga, ont déposé une proposition de loi portant sur l'organisation du référendum en RDC. Le texte y relatif a été transmis au Gouvernement avant son renvoi au Parlement pour l'examen traditionnel. Aussitôt l'information livrée, un tollé de protestations s'est élevé de la part des

acteurs politiques. L'opposition a trouvé en cela « une manœuvre permettant au Président de rester au pouvoir au-delà de 2016 ». Le texte a été remis, le 22 septembre 2015, par le Premier ministre au Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur en vue des observations d'usage.

Les initiateurs de cette proposition de loi se défendent de favoriser le glissement. Pour eux, il s'agit de « doter le pays d'un cadre juridique » ad hoc qui permettra à la RDC d'organiser un référendum et de combler le vide en la matière.

## **Un projet de budget toujours en deçà des richesses du pays**

Le Conseil des Ministres tenu le 25 septembre 2015 a examiné le projet de la loi de finances. Ce projet envisage « une réduction du train de vie des institutions publiques ». Pour 2016, ce budget est en équilibre, en recettes et en dépenses, soit 8.437,4 milliards de FC, soit 20,6% du PIB et un taux de régression de 0,7% par rapport à 2015 qui était de 8.496,3 milliards de FC.

Le goulot d'étranglement, à savoir le faible taux d'exécution du budget, demeure.

## **Plus de visa entre le Congo et la RDC**

La 5<sup>e</sup> session de la Commission spéciale de défense et sécurité, clôturée le 25 septembre 2015, a décidé la suppression du visa entre les deux rives. Cette disposition concerne les habitants d'un périmètre de 50 Km de part et d'autre de la frontière. Cette exonération est valable pour un séjour de trois jours.

## **Le Gouverneur Katumbi s'en va**

Le 29 septembre 2015, le Gouverneur Moïse Katumbi a annoncé sa démission du PPRD et du gouvernorat du Katanga. Il a expliqué les raisons de son départ par sa ferme opposition à tout prétexte de retarder les élections par des motifs liés notamment au manque de moyens financiers. Il n'a pas manqué de stigmatiser les arrestations arbitraires et les intimidations de toutes sortes.

## **Un avocat défenseur de la République aux arrêts !**

Le Professeur Tshibangu Kalala, président du parti « Congo Mon Beau Pays », un parti de la Majorité présidentielle, a été écroué le 29 septembre 2015 à la prison centrale de Makala. Selon une certaine version, son incarcération est due à son refus de livrer des documents relatifs au contentieux ayant opposé la RDC à l'Ouganda ; d'autres voix parlent plutôt de la réclamation de ses honoraires dans le procès remporté par la RDC contre l'Ouganda devant la Cour Internationale de Justice en 2005. ■